

# BUDGET SUPPLÉMENTAIRE

2019

CONSEIL DE MÉTROPOLE 23 JUILLET 2019

**PHILIPPE SAUREL**  
MAIRE DE MONTPELLIER  
PRÉSIDENT DE LA MÉTROPOLE





# Rapport de présentation du Budget Supplémentaire 2019

Le Budget Supplémentaire 2019 s'inscrit dans une démarche de gestion rigoureuse de nos finances dans un contexte de stabilité des taux d'imposition conformément à notre engagement.

Il s'établit à **260M€** en consolidé.

Ce Budget Supplémentaire est un budget qui nous permet :

- ❖ De prendre en compte les reports de crédits de l'exercice 2018
- ❖ D'intégrer le résultat de clôture de l'exercice précédent tels qu'ils ont été adoptés au compte administratif 2018
- ❖ D'ajuster les prévisions du Budget Primitif 2019 en fonction de l'avancement des projets de Montpellier Méditerranée Métropole et des informations qui sont intervenues après l'élaboration du Budget Primitif
- ❖ D'ouvrir, conformément au Règlement Budgétaire et Financier adopté le 20 juin 2018, les Autorisations de Programme suivantes :
  - « Préservation du Littoral » pour **1M€**
  - « Travaux RD5 Cournonsec » pour **3,9M€**
  - « Modes actifs Vélorution » pour **15M€**
- ❖ De baisser le montant de l'emprunt prévisionnel consolidé de **-32,6M€**
- ❖ De prendre en compte les choix des communes membres pour la comptabilisation des charges d'investissement Voirie transférées en 2015 en **Attribution de Compensation d'Investissement**.

Notre ambition pour le territoire métropolitain, dans le respect des équilibres financiers entre la Métropole et ses communes, sont confortés par ces choix budgétaires.

## Table des matières

1. Les équilibres du Budget Supplémentaire 2019 consolidé.....	3
2. Le Budget Principal.....	5
2.1 L'équilibre du Budget Supplémentaire 2019 du Budget Principal.....	5
2.2 La chaîne de l'épargne du Budget Principal.....	6
2.3 La section de fonctionnement du Budget Principal.....	7
2.3.1 Les nouvelles dépenses.....	7
2.3.2 Les nouvelles recettes.....	8
2.3.2.1 Les nouvelles recettes de fiscalité et dotations.....	8
2.3.2.2 Les nouvelles recettes d'attribution et de dotation de compensation.....	10
2.3.2.3 Les autres nouvelles recettes de fonctionnement.....	10
2.4 La section d'investissement du Budget Principal.....	11
2.4.1 Les nouvelles dépenses.....	11
2.4.2 Les nouvelles recettes.....	14
2.5 Les reports de crédits du Budget Principal.....	15
2.6 L'affectation des résultats du Budget Principal.....	16
3. Le Budget Annexe Transport.....	17
4. Le Budget Annexe de l'Assainissement.....	18
5. Le Budget Annexe de l'Assainissement Non Collectif.....	19
6. Le Budget Annexe Parking.....	20
7. Le Budget Annexe de l'Eau Potable.....	21
Conclusion.....	22

# 1. Les équilibres du Budget Supplémentaire 2019 consolidé

Le Budget Supplémentaire 2019 intègre :

- Les résultats de l'exercice 2018,
- Les crédits reportés de 2018
- Les propositions nouvelles sur 2019

Le Budget Supplémentaire consolidé 2019 s'élève à **260M€**.

Le tableau ci-dessous détaille l'ensemble des opérations du Budget Supplémentaire 2019 consolidé :

FONCTIONNEMENT		DEPENSES	RECETTES
Reprise des éléments 2018	Reports	5,77	0,00
	Résultat	0,00	57,83
Nouvelles propositions	Evolution des crédits	11,99	2,91
Impact sur l'autofinancement	Amortissements, provisions	1,90	6,35
	Virement	47,43	
TOTAL FONCTIONNEMENT		67,09	67,09

INVESTISSEMENT		DEPENSES	RECETTES
Reprise des éléments 2018	Reports	72,90	13,47
	Résultat	36,24	96,15
Nouvelles propositions	Evolution des crédits	50,81	39,92
Impact sur l'autofinancement	Amortissements, provisions	33,35	28,90
	Virement	0,00	47,43
Impact sur l'emprunt	Evolution des crédits		-32,56
TOTAL INVESTISSEMENT		193,31	193,31

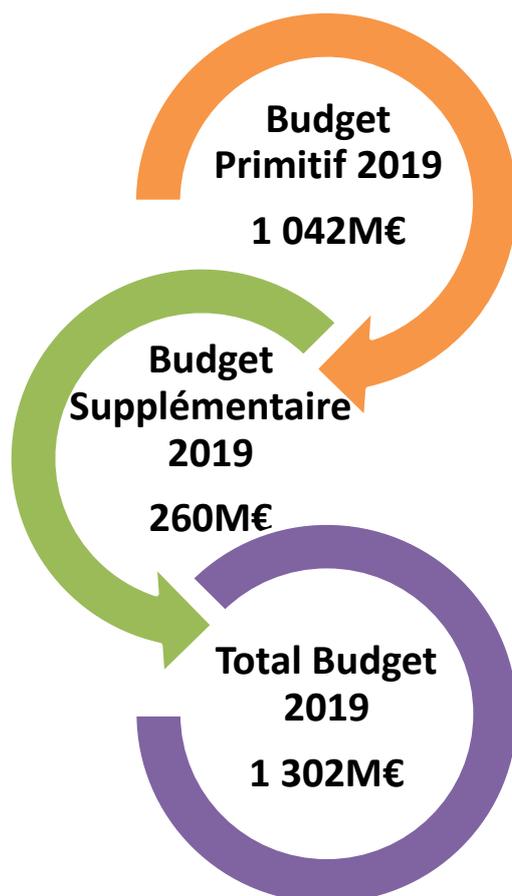
TOTAL BS 2019		260,39	260,39
---------------	--	--------	--------

Pour le budget consolidé le **résultat net 2018 consolidé** (hors reports de fonctionnement) s'élève à **58,3M€**.

La **baisse du recours à l'emprunt** au BS s'élève à **-32,6M€** l'emprunt consolidé inscrit au BP s'élève désormais à **93,4M€**.

Le budget total 2019 s'élève à un total de crédits de **1 302M€** :

- **1 042M€** de crédits ouverts au titre du Budget Primitif 2019
- **260M€** de crédits ouverts au titre du Budget Supplémentaire 2019



## 2. Le Budget Principal

### 2.1 L'équilibre du Budget Supplémentaire 2019 du Budget Principal

La prise en compte des résultats et des reports de crédits 2018, ainsi que l'équilibre propre aux mesures nouvelles permet de renforcer les équilibres financiers et d'augmenter le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement de **12,7M€** supplémentaires tout en baissant le recours à l'emprunt de **- 11,9M€**:

EQUILIBRE DU BS 2019: BUDGET PRINCIPAL		
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Reports	1 054 054	
Opérations d'ordre	1 896 549	800 000
<b>BS PROPOSITIONS NOUVELLES</b>	<b>9 966 265</b>	<b>3 019 080</b>
Résultat de fonctionnement reporté		21 811 801
Virement à la section d'investissement	12 714 013	
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>25 630 881</b>	<b>25 630 881</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Virement de la section de fonctionnement		12 714 013
Reports	59 207 738	9 569 997
Opérations d'ordre	23 500 000	24 596 549
<b>BS PROPOSITIONS NOUVELLES</b>	<b>34 145 955</b>	<b>32 256 929</b>
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)		70 153 772
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	20 516 032	8 746
<b>EMPRUNT *</b>		<b>-11 930 283</b>
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>137 369 724</b>	<b>137 369 724</b>
<b>TOTAL BS 2019</b>	<b>163 000 605</b>	<b>163 000 605</b>

\* soit un emprunt prévisionnel 2019 de **77,1M€**

## 2.2 La chaîne de l'épargne du Budget Principal

Le Budget Supplémentaire 2019 modifie l'épargne de la Métropole : **8,5M€ sont transférés** des recettes réelles de fonctionnement en Attribution de Compensation d'Investissement (ACI).

Hors impact du passage en ACI, l'épargne nette de la Métropole évolue de +1,1% :

Chaîne de l'épargne consolidée Budget Principal	BP 2019	BS 2019	Total 2019	Evolution
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	465 M€	3,02 M€	468,02 M€	+0,7%
<b>Dépenses réelles de fonctionnement</b>	392 M€	11,02 M€	403,02 M€	+2,8%
<b>Epargne de gestion (hors intérêts)</b>	86 M€	-8 M€	78 M€	-9,3%
<b>Epargne brute</b>	73 M€	-8 M€	65 M€	-11%
<i>Epargne brute sans passage ACI</i>	<i>73 M€</i>	<i>+0,5 M€</i>	<i>73,5M€</i>	<i>+0,7%</i>
<b>Remboursement du capital de la dette</b>	24 M€	-	24 M€	0%
<b>Epargne nette</b>	49 M€	-8 M€	41 M€	-16,4%
<i>Epargne nette sans passage ACI</i>	<i>49 M€</i>	<i>+0,5 M€</i>	<i>49,5 M€</i>	<i>+1,1%</i>

## 2.3 La section de fonctionnement du Budget Principal

### 2.3.1 Les nouvelles dépenses

Au budget primitif, les dépenses réelles de fonctionnement atteignaient un montant de 392,4M€ pour le budget principal. Les modifications apportées par ce budget supplémentaire portent sur une augmentation globale de **9,97M€**.

Les dépenses nouvelles de fonctionnement comprennent notamment:

Intitulé de la proposition	Montant proposé en M€
Nouveau marché de traitement des encombrants	0,8
Contrat de nettoyage Montpellier : révision indice et surcoût Gilets Jaunes	0,7
Convention de gestion Tunnel de la Comédie	0,5
Révision du contrat de prestation de service usine de méthanisation	0,5
Admissions en non valeurs (créances éteintes et poursuites infructueuses)	0,5
Abondement complémentaire du Fond de Solidarité au Logement	0,4
Gestion des Points Propreté : hausse des tonnages et révision des indices du marché	0,4
Subventions Transports	0,4
Subventions Culture	0,3
Subventions Sports	0,3
Actualisation des Attributions de Compensation de Fonctionnement des communes (Basculement de Lattes en ACF positive)	0,3
Révision du contrat de collecte en porte à porte (indices du marché)	0,3
Appel de fond pour charges courantes Association Syndicale de Propriétaires (ASL) Place de France Portes de la Méditerranée	0,2
Armoires haut débit pour l'éclairage public et hausse des tarifs énergies	0,2
Remboursement taxe foncière (Ville de Montpellier et SERM)	0,2
Astreintes supplémentaires et nettoyage au Stade de la Mosson pour la Coupe du Monde de Football Féminin	0,2
Ajustement primes d'assurances multirisques suite relance des marchés d'assurance	0,1
Dynamisation commerciale du centre-ville de Montpellier	0,1
Location parking agents mutualisés (compensée en recettes)	0,1
Assistance à maîtrise d'ouvrage Vélo	0,1

## 2.3.2 Les nouvelles recettes

Les recettes nouvelles de fonctionnement s'élèvent à **3,02 M€** :

- Fiscalité et dotations : **+6,42M€**
- Attributions et dotations de compensation communes/Département : **-8,2M€**
- Autres recettes supplémentaires : **4,8M€**

### 2.3.2.1 Les nouvelles recettes de fiscalité et dotations

Les nouvelles recettes de fiscalité et des dotations se décomposent comme suit :

- **0,58M€** d'ajustements sur les produits fiscaux suite aux notifications de la DGFIP : Taxe d'habitation, taxes foncières, Cotisation Foncière des Entreprises (CFE), Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux, Taxe sur les Surfaces Commerciales et Taxe d'Enlèvement des ordures Ménagères.  
Ce montant comprend un ajustement à la hausse de **+2,55M€** suite aux notifications des taxes ménages et des taxes entreprises hors CFE et un ajustement à la baisse de **-1,97M€** dû à l'entrée en exonération des bases minimum de CFE pour les entreprises dont le CA est inférieur à 5 000€ qui seront désormais perçus dans le cadre des compensations fiscales
- **2,86M€** d'ajustements sur les compensations fiscales suite aux notifications de la DGFIP et à l'entrée en exonération des bases minimum de CFE pour les entreprises dont le CA est inférieur à 5 000€
- **0,3M€** d'ajustements sur la Dotation Globale de Fonctionnement suite à la notification de la DGCL
- **0,9M€** d'ajustements sur le Fonds de Péréquation des Ressources Communales et Intercommunales (FPIC) suite à la notification de la DGCL

Le tableau suivant indique les notifications des produits fiscaux, des compensations fiscales, de la Dotation Globale de Fonctionnement et du FPIC pour 2019 : l'évolution de ces produits s'établit à **+4,6M€, soit +1,45%** par rapport au Budget Primitif 2019.

Intitulé	BP 2019	Produits notifiés 2019	BS 2019
Cotisation Foncière des Entreprises	60 600 000	58 627 132	-1 972 868
Taxe d'Habitation	85 000 000	85 986 527	986 527
Taxe sur le Foncier Bâti	1 000 000	1 042 048	42 048
Taxe sur le Foncier Non Bâti	135 000	150 671	15 671
Taxe additionnelle sur le Foncier non Bâti	729 000	869 276	140 276
Cotisation sur la Valeur Ajoutée	33 500 000	34 265 962	765 962
Taxe sur les Surfaces Commerciales	5 700 000	5 809 659	109 659
Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux	2 000 000	2 099 573	99 573
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères	72 800 000	73 195 859	395 859
<b>Total fiscalité</b>	<b>261 464 000</b>	<b>262 046 707</b>	<b>582 707</b>
Allocations compensatrices CFE_CVAE	600 000	658 571	2 476 598
Compensation redevables à la Base Minimum de CFE dont CA < 5000€		2 418 027	
Compensations taxe d'habitation et foncier	5 000 000	5 384 497	384 497
<b>Total compensations</b>	<b>5 600 000</b>	<b>8 461 095</b>	<b>2 861 095</b>
Dotation d'intercommunalité	2 500 000	2 734 075	234 075
Dotation de compensation	44 200 000	44 253 436	53 436
<b>Total Dotation Générale de Fonctionnement</b>	<b>46 700 000</b>	<b>46 987 511</b>	<b>287 511</b>
Fonds de Péréquation des Ressources Communales et Intercommunales (FPIC)	6 300 000	7 194 000	894 000
<b>Total autres recettes</b>	<b>6 300 000</b>	<b>7 194 000</b>	<b>894 000</b>
<b>Total</b>	<b>320 064 000</b>	<b>324 689 313</b>	<b>4 625 313</b>

### 2.3.2.2 Les nouvelles recettes d'attribution et de dotation de compensation

Les nouvelles recettes d'attribution et de dotation de compensation évaluées dans le cadre des transferts de charges 2019 s'élèvent à **-8,2M€** et concernent des compléments de crédits suivants :

- **+ 0,3M€** d'ajustement de la dotation de compensation du Département suite à l'actualisation 2019
- **- 8,5M€** d'ajustement sur les attributions de compensation de fonctionnement suite aux dernières CLETC : transfert en Attributions de Compensation d'Investissement (ACI) de la part des dépenses d'investissement Voirie 2015 incluses dans les attributions de compensation de fonctionnement.

Cette nouvelle comptabilisation des attributions de compensation est un **montage gagnant/gagnant laissé au choix des communes dans le cadre du Pacte de Confiance des Maires** : celles-ci voient leur épargne s'améliorer pendant que la Métropole voit son attribution de compensation se rapprocher du montant des charges effectivement transférées en 2015; cette évolution se traduit néanmoins par une diminution de l'épargne de la Métropole qui réalise un nouvel effort de solidarité hors norme parmi les grandes métropoles.

### 2.3.2.3 Les autres nouvelles recettes de fonctionnement

Les autres nouvelles recettes de fonctionnement comprennent notamment :

- **1,2M€** de remboursements de frais de personnel mis à disposition du MOCO
- **0,5M€** de refacturation de frais 2017 à l'ESBAMA
- **0,3M€** de recettes supplémentaires sur les Ateliers relais Prades-le-Lez
- **0,2M€** de refacturation de taxe foncière pour Indigo et TAM

## 2.4 La section d'investissement du Budget Principal

### 2.4.1 Les nouvelles dépenses

Au budget primitif, les dépenses réelles d'investissement atteignaient un montant de plus de **256M€** pour le budget principal. Les modifications apportées par ce budget supplémentaire portent sur une augmentation globale de **34,1M€** (hors reports et solde d'exécution reporté), ce qui représente **13,3%** des dépenses réelles d'investissement du budget primitif. Cette variation correspond, pour l'essentiel, à des évolutions dans les plannings des travaux.

Les crédits réels nouveaux s'élèvent à **57,7 M€**.

Les crédits réels rendus s'élèvent à **23,6 M€** (dont -10M€ décalage crédits initialement prévu pour le nouveau stade Louis Nicollin).

➔ Le solde des nouvelles dépenses réelles d'investissement s'élève ainsi à **34,1 M€**.

Les nouvelles dépenses réelles d'investissement proposées concernent :

Intitulé de la proposition	Montant proposé en M€
Enfouissement lignes Haute Tension sur Parc Eurêka	4,3
Franchissement tramway A709 (transfert des crédits du budget annexe Transport)	4,1
Construction Conservatoire à Rayonnement Régional	3,7
Crédits complémentaires sur les réseaux de voirie du Pôle Plaine Ouest	3,4
Extension Centre de Tri Déméter	2,8
Crédits complémentaires sur les réseaux de voirie du Pôle Littoral	2,6
Projets Urbains Partenariaux	2,1
Avance de trésorerie Extension Parc 2000	1,5
Mise à niveau du parc de véhicule Direction de l'Action Territoriale (nouveaux crédits de paiement sur fonds propres 3M)	1,5
Fin des travaux de construction du MOCO	1,4
Travaux d'éclairage public Voirie Pôle Littoral	0,9
Création d'un cimetière intercommunal	0,7
Convention de gestion espaces verts Ville de Montpellier	0,7
Montpellier au Quotidien	0,7
Travaux dispositif ANRU	0,7
Travaux Voirie Halles Castellane	0,6
Travaux usine de méthanisation	0,5
Fin des travaux de construction de la piscine Héraclès à Saint-Brès	0,4
Travaux éclairage public dans les pôles territoriaux métropolitains (mise en sécurité, contrôles électriques, cartographie des réseaux d'éclairage public, accompagnement pour la mise en œuvre de l'extinction dans la commune de Clapiers, sur fonds propres 3M)	0,4
Etudes et travaux d'urgence sur les murs de soutènement des ouvrages d'art	0,3
Aménagement d'une Piste Cyclable Route de Nîmes	0,3

Intitulé de la proposition	Montant proposé en M€
Travaux Casier 2 Castries	0,2
Parking et mise en conformité wifi pour Coupe du Monde de Football Féminin au Stade de la Mosson	0,17
Fin des travaux de construction médiathèque Aimé Césaire à Castelnau-le-Lez	0,17
Travaux d'éclairage public avenue de l'Europe/Rue de Salerne à Montpellier	0,15
Programme pistes Cyclables Voirie Montpellier	0,15
Travaux Jalonnement Touristique	0,1

A noter qu'il est proposé un nouvel effort de **2,1M€** sur les fonds propres de la Métropole :

- Mise à niveau du parc des véhicules de la compétence voirie
- Travaux de remise à niveau de l'éclairage public dans les pôles territoriaux métropolitains
- Préservation du littoral



Ce Budget Supplémentaire permet d'ouvrir de nouvelles Autorisations de Programme/Crédits de Paiement dont :

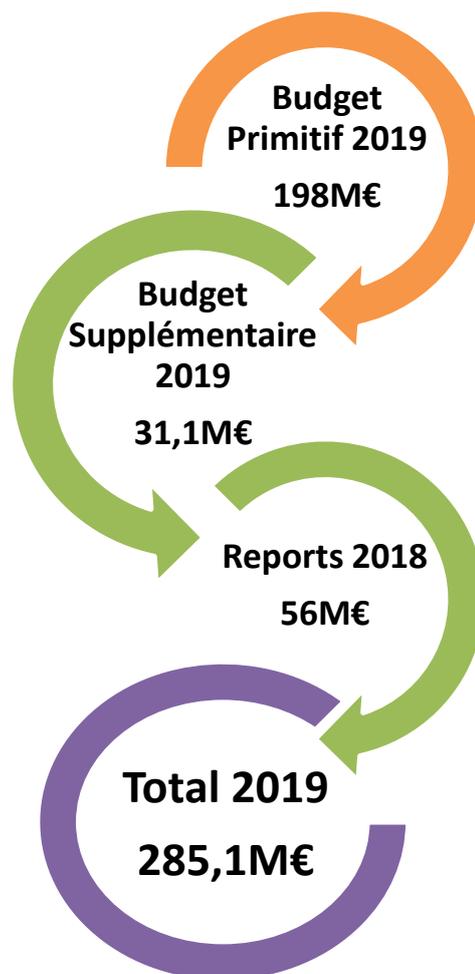
- **15M€ pour** les opérations d'aménagements et pistes cyclables de l'AP « Modes actifs Vélorution » ; les 10 millions d'euros provisionnés pour la construction du nouveau stade Louis Nicollin, repoussée en raison d'évolutions dans le plan d'exposition au bruit, sont désormais fléchés vers l'ouverture de cette nouvelle AP



- **11,7M€ pour l'AP « Franchissement tramway A709 »** sur le Budget Principal, qui se traduit par une baisse de l'AP « Tramway Extension Ligne 1 » sur le Budget Annexe Transport (qui intégrait initialement cet équipement)
- **1M€ pour l'AP « Préservation du Littoral »**



Au niveau des dépenses d'équipement, celles-ci s'élèvent à un total de **285 M€** en 2019 :



## 2.4.2 Les nouvelles recettes

Les nouvelles recettes d'investissement du Budget Supplémentaire s'élèvent à **137,4M€**:

- Des recettes réelles nouvelles (**32,3M€**) dont les principales concernent :
  - Attributions de Compensation d'Investissement pour **9,8M€**  
Compte tenu des nouvelles dispositions ouvertes par l'article 81 de la loi de finances rectificative pour 2016, il est aujourd'hui possible d'inscrire une part des AC en section d'investissement.  
La CLETC du 08 février 2019 a ainsi proposé aux communes la comptabilisation en Attributions de Compensation d'Investissement (ACI) de 100% des dépenses d'investissement Voirie 2015 incluses dans les attributions de compensation de fonctionnement.
  - Participations Projets Urbains Partenariaux pour **3,1M€**
  - Subvention du projet Franchissement tramway A709 de **2,4M€** transférée du budget annexe Transport
  - Remboursement de l'avance de trésorerie pour la concession Port Marianne Porte de la Méditerranée pour **1,5M€**
- L'excédent de fonctionnement capitalisé pour **70,1M€** : la section de fonctionnement a dégagé un excédent sur 2018 et une partie est affectée en section d'investissement sur l'exercice 2019 (voir graphique du paragraphe 2.6)
- Une baisse du recours à l'emprunt de **-11,9M€** : le recours prévisionnel à l'emprunt s'établit donc à **77,2M€**, **au lieu de 89M€** comme prévu initialement au Budget Primitif 2019
- **12,7M€** sont prévus pour augmenter le virement de la section de fonctionnement ; cette recette d'investissement est la contrepartie des inscriptions en dépenses de fonctionnement présentées dans la section précédente.

## 2.5 Les reports de crédits du Budget Principal

La reprise des crédits 2018 reportés en 2019 a été adoptée lors du vote du Compte Administratif 2018 qui rend compte de l'exécution budgétaire de l'exercice.

Le Budget Supplémentaire reprend ces crédits pour les intégrer à l'exercice budgétaire en cours.

Pour mémoire, ces reports se décomposent comme suit :

	Dépenses	Recettes
<b>Fonctionnement</b>	<b>1,05M€</b>	<b>0€</b>
<b>Investissement</b>	<b>59,2M€</b>	<b>9,6M€</b>

Les reports de 2018 en section de fonctionnement (**1,05M€**) sont des dépenses réelles de fonctionnement qui n'ont pas pu être réalisées sur l'exercice, elles concernent essentiellement des reports de subventions.

Les dépenses reportées sur 2019 en section d'investissement (**59,2M€**) correspondent à des projets lancés en phase opérationnelle, ayant fait l'objet d'un engagement, mais qui n'ont pu faire l'objet d'un mandat en 2018.

Les reports d'investissement les plus significatifs sont les suivants :

<b>Equipements et travaux voirie communale (hors Montpellier)</b>	<b>10,6M€</b>
<b>Equipements et travaux voirie Montpellier</b>	<b>8,7M€</b>
<b>Projets Urbains Partenariaux</b>	<b>3,5M€</b>
<b>Travaux aménagement ex voirie départementale</b>	<b>3,3M€</b>
<b>Travaux enfouissement lignes Haute Tension</b>	<b>2,1M€</b>
<b>Achat matériel transport Collecte Porte à Porte</b>	<b>2M€</b>
<b>Rénovation Théâtre du Hangar</b>	<b>2M€</b>
<b>Travaux GEMAPI et pluvial</b>	<b>1,9M€</b>
<b>Travaux Casier 2 Castries</b>	<b>1,2M€</b>
<b>Subventions Contrat de Plan Etat Région Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation</b>	<b>1,2M€</b>
<b>Equipement voirie pour Jalonnement</b>	<b>1,2M€</b>
<b>Mandat French Tech</b>	<b>0,7M€</b>
<b>Aménagement stade Mosson</b>	<b>0,7M€</b>
<b>Equipement et aménagement Musée Fabre</b>	<b>0,5M€</b>
<b>Travaux Points Propreté</b>	<b>0,3M€</b>
<b>Travaux médiathèque Aimé Césaire à Castelnau-le-Lez</b>	<b>0,2M€</b>

Les recettes reportées sur 2019 en section d'investissement (**9,6 M€**) correspondent essentiellement à des reports de subventions d'équipement (**4,7M€**), à des reports de reversements de taxe d'aménagement (**2M€**) et à des reports de participations engagées sur les PUP (**2,6 M€**).

## 2.6 L'affectation des résultats du Budget Principal

Le Budget Supplémentaire intègre les résultats présentés lors du Compte Administratif 2018 et prend en compte leur affectation.

Le résultat 2018 dégagé par la section de fonctionnement s'élève à **91,9 M€**, ce Budget Supplémentaire permet d'en affecter **21,8 M€** sur la section de fonctionnement et **70,1 M€** sur la section d'investissement.

L'affectation du résultat de 2018 est décrite dans le schéma ci-dessous :

	Résultat 2018		Affectation 2019		
			Dépenses	Recettes	
Fonctionnement	91,9 M€			21,8 M€	Résultat de fonctionnement reporté
Investissement	-20,5 M€		20,5 M€	20,5 + 49,6 = 70,1 M€	Excédent de fonctionnement capitalisé = affectation d'une partie du résultat de fonctionnement 2018 (70,1 M€). pour couvrir à la fois
TOTAL	71,4 M€	Solde d'exécution de l'exercice précédent		71,4 M€	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le besoin de financement de l'investissement 2018 (20,5 M€)</li> <li>Les solde des reports d'investissement (49,6 M€ soit 59,2 M€ de dépenses d'investissement reportées - 9,6 M€ de recettes d'investissement reportées)</li> </ul>

### 3. Le Budget Annexe Transport

Compte tenu des résultats issus du Compte Administratif 2018, de la délibération d'affectation adoptée lors du Conseil de Métropole de ce jour, et des besoins d'ajustements des crédits du Budget Primitif, le Budget Supplémentaire 2019 du Budget Annexe Transport s'équilibre comme suivant :

- **28 324 741€ en section de fonctionnement**
- **28 669 141€ en section d'investissement**

<b>EQUILIBRE DU BS 2019: TRANSPORT</b>		
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Reports	4 664 632	
Opérations d'ordre		5 550 321
<b>BS PROPOSITIONS NOUVELLES</b>	<b>96 245</b>	<b>153 834</b>
Résultat de fonctionnement reporté		22 620 586
Virement à la section d'investissement	23 563 863	
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>28 324 741</b>	<b>28 324 741</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Virement de la section de fonctionnement		23 563 863
Reports	4 840 446	3 900 400
Opérations d'ordre	9 851 428	4 301 107
<b>BS PROPOSITIONS NOUVELLES</b>	<b>8 002 013 *</b>	<b>6 240 464</b>
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)		6 915 300
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	5 975 254	
<b>EMPRUNT **</b>		<b>-16 251 994</b>
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>28 669 141</b>	<b>28 669 141</b>
<b>TOTAL BS 2019</b>	<b>56 993 882</b>	<b>56 993 882</b>

\* Dont 4,3M€ Tramway Ligne 5 et 3,2M€ parking relais Prado-Concorde

\*\* Soit un emprunt prévisionnel 2019 de **13M€**

## 4. Le Budget Annexe de l'Assainissement

Compte tenu des résultats issus du Compte Administratif 2018, de la délibération d'affectation adoptée lors du Conseil de Métropole de ce jour, et des besoins d'ajustements des crédits du Budget Primitif, le Budget Supplémentaire 2019 du Budget Annexe de l'Assainissement s'équilibre comme suit :

- 8 484 466€ en section de fonctionnement
- 24 286 792€ en section d'investissement

EQUILIBRE DU BS 2019: ASSAINISSEMENT		
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
Reports	53 454	
Opérations d'ordre (amortissements)		
<b>BS PROPOSITIONS NOUVELLES</b>	<b>29 800</b>	<b>0</b>
Résultat de fonctionnement reporté		8 484 466
Virement à la section d'investissement	8 401 212	
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>8 484 466</b>	<b>8 484 466</b>
INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Virement de la section de fonctionnement		8 401 212
Reports	8 660 060	
Opérations d'ordre (amortissements)		
<b>BS PROPOSITIONS NOUVELLES</b>	<b>5 875 000 *</b>	<b>1 450 000</b>
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)		18 411 792
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	9 751 733	
<b>EMPRUNT **</b>		<b>-3 976 212</b>
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>24 286 792</b>	<b>24 286 792</b>
<b>TOTAL BS 2019</b>	<b>32 771 259</b>	<b>32 771 259</b>

\* Dont 5,7M€ d'ajustement des travaux d'extension et de réhabilitation des réseaux

\*\* Soit un emprunt prévisionnel de **3,3M€**

## 5. Le Budget Annexe de l'Assainissement Non Collectif

Compte tenu des résultats issus du Compte Administratif 2018, de la délibération d'affectation adoptée lors du Conseil de Métropole de ce jour, et des besoins d'ajustements des crédits du Budget Primitif, le Budget Supplémentaire 2019 du Budget Annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif s'équilibre comme suit :

- 90 244€ en section de fonctionnement
- 67 492 € en section d'investissement

EQUILIBRE DU BS 2019: SPANC		
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
Reports		
Opérations d'ordre (amortissements)		
<b>BS PROPOSITIONS NOUVELLES</b>	<b>500</b>	
Résultat de fonctionnement reporté		90 244
Virement à la section d'investissement	89 744	
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>90 244</b>	<b>90 244</b>
INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Virement de la section de fonctionnement		89 744
Reports		
Opérations d'ordre (amortissements)		
<b>BS PROPOSITIONS NOUVELLES</b>	<b>67 492</b>	<b>-30 000</b>
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)		
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		7 749
<b>EMPRUNT</b>		<b>0</b>
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>67 492</b>	<b>67 492</b>
<b>TOTAL BS 2019</b>	<b>157 736</b>	<b>157 736</b>

## 6. Le Budget Annexe Parking

Compte tenu des résultats issus du Compte Administratif 2018, de la délibération d'affectation adoptée lors du Conseil de Métropole de ce jour, et des besoins d'ajustements des crédits du Budget Primitif, le Budget Supplémentaire 2019 du Budget Annexe Parking s'équilibre comme suit :

- 1 785 785€ en section de fonctionnement
- 832 186€ en section d'investissement

EQUILIBRE DU BS 2019: PARKING		
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
Reports		
Opérations d'ordre (amortissements)		
<b>BS PROPOSITIONS NOUVELLES</b>	<b>1 000 000</b>	
Résultat de fonctionnement reporté		1 785 785
Virement à la section d'investissement	785 785	
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 785 785</b>	<b>1 785 785</b>
INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Virement de la section de fonctionnement		785 785
Reports	46 401	
Opérations d'ordre (amortissements)		
<b>BS PROPOSITIONS NOUVELLES</b>	<b>785 785</b>	
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)		46 401
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		
<b>EMPRUNT</b>		<b>0</b>
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>832 186</b>	<b>832 186</b>
<b>TOTAL BS 2019</b>	<b>2 617 971</b>	<b>2 617 971</b>

## 7. Le Budget Annexe de l'Eau Potable

Compte tenu des résultats issus du Compte Administratif 2018, de la délibération d'affectation adoptée lors du Conseil de Métropole de ce jour, et des besoins d'ajustements des crédits du Budget Primitif, le Budget Supplémentaire 2019 du Budget Annexe de l'Eau potable s'équilibre comme suit :

- **2 771 799€ en section de fonctionnement**
- **2 079 731€ en section d'investissement**

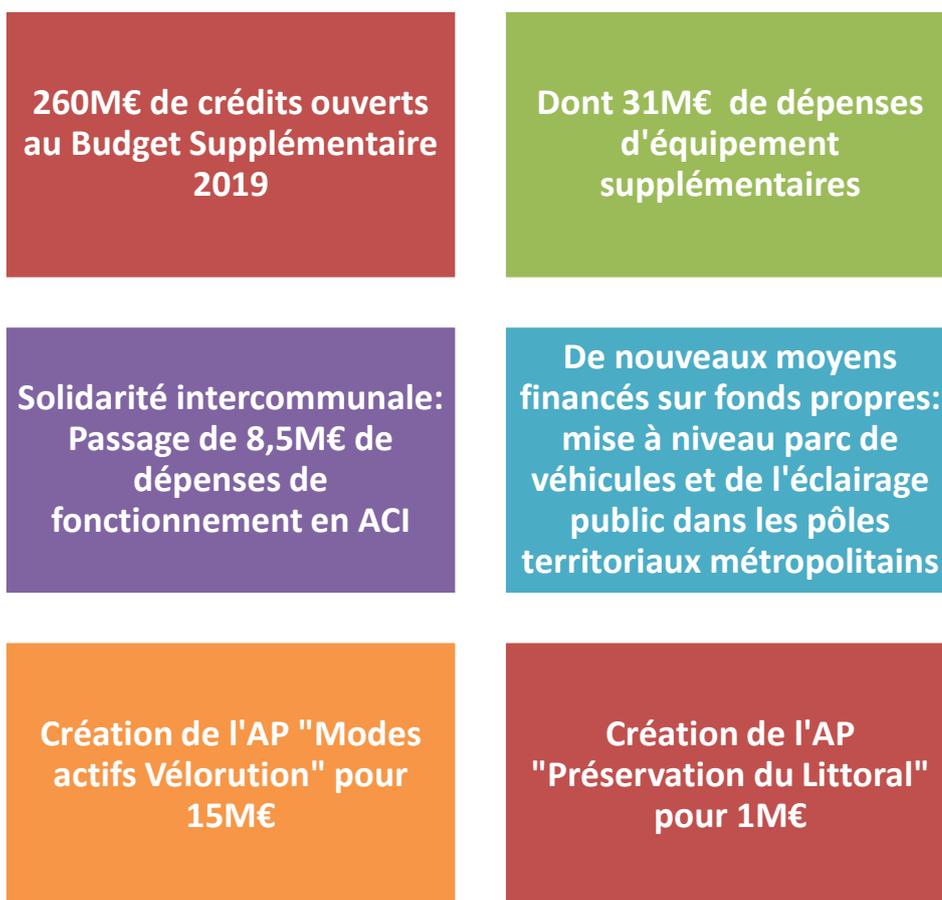
<b>EQUILIBRE DU BS 2019: EAU POTABLE</b>		
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Reports		
Opérations d'ordre (amortissements)		
<b>BS PROPOSITIONS NOUVELLES</b>	<b>899 822</b>	<b>-267 000</b>
Résultat de fonctionnement reporté		3 038 799
Virement à la section d'investissement	1 871 977	
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 771 799</b>	<b>2 771 799</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Virement de la section de fonctionnement		1 871 977
Reports	149 251	
Opérations d'ordre (amortissements)		
<b>BS PROPOSITIONS NOUVELLES</b>	<b>1 930 480</b>	
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)		
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		605 474
<b>EMPRUNT</b>		<b>-397 720</b>
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>2 079 731</b>	<b>2 079 731</b>
<b>TOTAL BS 2019</b>	<b>4 851 530</b>	<b>4 851 530</b>

\* Soit un emprunt prévisionnel de **0€**

## Conclusion

Ce Budget Supplémentaire 2019 s'inscrit dans une démarche volontaire et dans un cercle de gestion rigoureuse de la section de fonctionnement qui nous permet de dégager des marges de manœuvre sans actionner le levier fiscal.

Avec ce budget supplémentaire, notre action est confortée et les grands équilibres sont maintenus : il nous permet d'investir **31 millions de dépenses d'équipement supplémentaires** en 2019 tout en maintenant notre autofinancement et en limitant notre recours à l'emprunt.



Le **Pacte de Confiance des Maires** a été le socle sur lequel se sont bâtis les budgets consécutifs de la Métropole. Ce Budget Supplémentaire 2019 en est une nouvelle fois l'illustration.



BAILLARGUES  
BEAULIEU  
CASTELNAU-  
LE-LEZ  
CASTRIES  
CLAPIERS  
COURNONSEC  
COURNONTERRAL  
FABRÈGUES  
GRABELS  
JACOU  
JUVIGNAC  
LATTES  
LAVÉRUNE  
LE CRÈS  
MONTAUD  
MONTFERRIER-  
SUR-LEZ  
MONTPELLIER  
MURVIEL-LÈS-  
MONTPELLIER  
PÉROLS  
PIGNAN  
PRADES-LE-LEZ  
RESTINCLIÈRES  
SAINT-BRÈS  
SAINT-DRÉZÉRY  
SAINT GENIÈS  
DES MOURGUES  
SAINT GEORGES  
D'ORQUES  
SAINT JEAN  
DE VÉDAS  
SAUSSAN  
SUSSARGUES  
VENDARGUES  
VILLENEUVE-LÈS-  
MAGUELONE

Montpellier Méditerranée Métropole - Direction de la Communication - 07/2019 - PP

**MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE**

50, place Zeus - CS 39556 - 34961 Montpellier Cedex 2  
Tél. 04 67 13 60 00

Tramway 1, arrêts "Léon Blum" et "Place de l'Europe"  
Tramway 4, arrêt "Place de l'Europe"

